

**Communiqué de presse**

**Séminaire de lancement du Projet de jumelage Maroc-UE**

**« Renforcement des capacités organisationnelles et techniques de la Délégation interministérielle aux Droits de l’Homme (DIDH)»**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d’Appui au Plan d’action Maroc-Union européenne, Monsieur Mahjoub EL HAIBA, Délégué Interministériel aux Droits de l’Homme et Monsieur Rupert JOY Ambassadeur, de l’Union Européenne au Maroc, présideront le jeudi 18 décembre 2014 à Rabat les travaux du séminaire de lancement du projet de jumelage institutionnel visant le renforcement des capacités organisationnelles et techniques de la Délégation interministérielle dans le domaine des Droits de l’Homme.

Ce séminaire aura lieu à l’Institut Supérieur de la Magistrature en présence des Ambassadeurs de France, d’Espagne et d’Autriche, le représentant du Conseil de l’Europe, les Agences des Nations Unies accréditées au Maroc, les acteurs marocains concernés par la question des droits de l’Homme, ainsi que les représentants du Centre d'études politiques et constitutionnelles du Ministère de la Présidence espagnole, la Commission nationale consultative des droits de l’Homme de la République française et l’Institut Ludwig Boltzmann des droits de l'Homme de l’Autriche, partenaires de la Délégation interministérielle aux droits de l’Homme dans ce projet.

Ce projet de jumelage a pour objectif général de contribuer au respect des Droits de l’Homme et à la consolidation de la Démocratie au Maroc à travers l’appui à la consolidation institutionnelle de la DIDH à exercer ses attributions statutaires.

D’une durée de 24 mois (2014-2016), ce projet est financé par l’Union européenne à hauteur de 900 000 €. ( soit plus de 9 millions 970 mille dirhams)

Le projet prévoit la réalisation des composantes suivantes :

* La Consolidation organisationnelle de la DIDH ;
* Le Renforcement des capacités techniques des cadres de la DIDH et des autres Départements Ministériels  en matière de Droit International des Droits de l’Homme ;
* La promotion de l’intégration de l’approche Droits de l’Homme dans les politiques publiques ;
* La promotion de l’harmonisation de l’arsenal juridique national en conformité avec les engagements internationaux du Maroc en la matière ;
* L’élaboration de un système de mise en œuvre, de suivi, et d’évaluation du PANDDH.

Dans ce cadre, une trentaine d’experts européens mettront leur expérience au service de la Délégation interministérielle aux Droits de l’Homme et de ses partenaires à travers des missions d’assistance technique et des séminaires de formation ainsi que plusieurs visites d’études en Espagne, en France et en Autriche pour un échange d’expérience et un transfert de compétence.